

Témoignage de François [...] (email du 30/09/2019)*

On a pu lire beaucoup de choses ces derniers temps sur la pseudo-affaire Fourtillan.

On a surtout pu lire des allégations mensongères destinées à jeter la suspicion sur cette expérience librement consentie par tous les participants.

Je ne citerai que 2 exemples de ces mensonges...

Le 1er relevé sur le site de France 3 Occitanie : *"L'instance de lutte contre les dérives sectaires, la Milivudes, affirme par ailleurs que certains "patches" étaient vendus 1.500 euros aux patients dans le cadre de ces essais."* C'est faux et archi faux : Les participants donnaient ce qu'ils pouvaient et ne subissaient aucune pression.

Le 2ème sous la plume du professeur Damier : *"ce type de scandale risque de décourager les patients de participer aux essais thérapeutiques de qualité, qui combinent sécurité et respect de l'éthique, regrette le neurologue "* Quelle honte quand on sait le parcours du combattant qu'il faut subir pour accéder à ces fameux essais ou l'on doit signer décharges et engagements très contraignant et au final n'avoir accès dans la majorité des cas qu'à un vulgaire placebo.

Dans le cas qui me concerne personnellement, il s'agit de mon épouse diagnostiquée en 2015 pour un Alzheimer, nous avons essayé en vain d'être inclus dans plusieurs de ces essais . Soit dit en passant que les molécules faisant l'objet de ces essais n'offraient en rien l'assurance de guérison ou même l'assurance de ne pas empirer.

Pour ce qui est du traitement que le docteur Fourtillan essaie de produire il n'y a absolument aucun danger si ce n'est le prétendu danger d'arrêter des médicaments inefficaces dans le cas du Parkinson.

Je terminerai en parlant de l'effet des patches sur mon épouse.

Malheureusement elle n'a jamais pu avoir les doses qui auraient permis une amélioration significative. Cependant les premiers essais avaient démontré un certain mieux et nous attendons les nouveaux patches avec impatience et espoir.

** Document reçu par email le 30 septembre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*